



---

# VILLE DE QUÉBEC

Arrondissement Laurentien

---

RÈGLEMENT R.A.8V.Q. 72

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE  
L'ARRONDISSEMENT LAURENTIEN SUR LA TARIFICATION  
DE BIENS ET DE SERVICES ET LES AUTRES FRAIS  
RELATIVEMENT À LA TARIFICATION DES ACTIVITÉS DE  
LOISIRS**

---

**Avis de motion donné le 8 mai 2006  
Adopté le 12 juin 2006  
En vigueur le 20 juin 2006**

---

## **NOTES EXPLICATIVES**

*Ce règlement modifie le Règlement de l'arrondissement Laurentien sur la tarification de biens et de services et les autres frais afin de prescrire la tarification estivale de toutes les activités de loisirs offertes par l'arrondissement.*

## RÈGLEMENT R.A.8V.Q. 72

### RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT LAURENTIEN SUR LA TARIFICATION DE BIENS ET DE SERVICES ET LES AUTRES FRAIS RELATIVEMENT À LA TARIFICATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT  
LAURENTIEN, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. L'article 5.2 du *Règlement de l'arrondissement Laurentien sur la tarification de biens et de services et les autres frais*, R.R.A.8V.Q. chapitre T-1, édicté par l'article 1 du Règlement R.A.8V.Q. 54, est modifié par :

1° l'ajout , au paragraphe 1°, après le mot « Cap-Rouge » de « pour les saisons de l'automne et de l'hiver »;

2° l'insertion, après le paragraphe 1°, du suivant :

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
1.1° Activité « les petits copains » pour les enfants de 3 à 5 ans donnée dans le district de Cap-Rouge, pour les saisons du printemps et de l'été	24 heures	Résident	54 \$
		Non-résident	90 \$
	48 heures	Résident	108 \$
		Non-résident	180 \$
	54 heures	Résident	122 \$
		Non-résident	202,50 \$

»;

3° l'insertion, après le paragraphe 19°, du suivant :

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
------------------------	---------------------------------	-----------	-------

19.1° Cours de yoga pour adulte donné dans les districts Champigny et Chauveau, pour les saisons du printemps et de l'été	6 heures	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	32 \$
		Résident de 65 ans ou plus	16 \$
		Non-résident	48 \$

»;

4° l'insertion, après le paragraphe 20°, du suivant :

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
20.1° Cours de yoga pour adulte donné dans le district Val-Bélair, pour les saisons du printemps et de l'été	6 heures	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	32 \$
		Résident de 65 ans ou plus	16 \$
		Non-résident	48 \$

»;

5° l'insertion, après le paragraphe 43°, des suivants :

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
43.1° Camp spécialisé en danse pour les enfants donné dans le district de Cap-Rouge, pour les saisons du printemps et de l'été	50 heures	Résident de 4 ½ ans à 7 ans	80 \$
		Non-résident de 4 ½ ans à 7 ans	120 \$

	50 heures	Résident de 8 ans à 15 ans	90 \$
		Non-résident de 8 ans à 15 ans	135 \$
43.2° Camp spécialisé en danse pour les enfants donné dans le district de Val-Bélair, pour les saisons du printemps et de l'été	50 heures	Résident de 6 ans à 12 ans	65 \$
		Non-résident de 6 ans à 12 ans	97,50 \$

».

**2.** L'article 5.3 de ce règlement, édicté par l'article 1 du Règlement R.A.8V.Q. 54, est modifié par :

1° le remplacement des paragraphe 1°, 2° et 3° par les suivants :

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
1° Activité préscolaire et Junior, 1 an à 3 ans	8 semaines	Enfant résident	35 \$
		Enfant non-résident	60 \$
	10 semaines	Enfant résident	45 \$
		Enfant non-résident	75 \$
	11 semaines	Enfant résident	45 \$
		Enfant non-résident	75 \$
	12 semaines	Enfant résident	55 \$
		Enfant non-résident	90 \$

2° Activité Junior, 4 ans à 10 ans	8 semaines	Enfant résident	35 \$
		Enfant non-résident	60 \$
	10 semaines	Enfant résident	45 \$
		Enfant non-résident	75 \$
	11 semaines	Enfant résident	45 \$
		Enfant non-résident	75 \$
	12 semaines	Enfant résident	55 \$
		Enfant non-résident	90 \$

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
3° Aquaplaisir pour les enfants de 7 ans à 11 ans	8 semaines	Résident	35 \$
		Non-résident	60 \$
	10 semaines	Résident	45 \$
		Non-résident	75 \$
	11 semaines	Résident	45 \$
		Non-résident	75 \$
	12 semaines	Résident	55 \$
		Non-résident	90 \$

»;

2° l'insertion, après le paragraphe 6°, des suivants :

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
------------------------	---------------------------------	-----------	-------

6.1° Programme de formation étoile de bronze	10 heures	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	60 \$
		Résident de 65 ans ou plus	30 \$
		Non-résident	90 \$
6.2° Programme de formation médaille de bronze	25 heures	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	110 \$
		Résident de 65 ans ou plus	55 \$
		Non-résident	165 \$
6.3° Programme de formation croix de bronze	30 heures	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	125 \$
		Résident de 65 ans ou plus	62,50 \$
		Non-résident	187,50 \$

»;

3° le remplacement des paragraphes 7° et 8° par les suivants :

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
7° Aquadulte pour adulte	8 semaines	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	50 \$
		Résident de 65 ans ou plus	25 \$
		Non-résident	75 \$
	10 semaines	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	60 \$
		Résident de 65 ans ou plus	30 \$
		Non-résident	90 \$
	11 semaines	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	60 \$
		Résident de 65 ans ou plus	30 \$
		Non-résident	90 \$

	12 semaines	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	70 \$
		Résident de 65 ans ou plus	35 \$
		Non-résident	105 \$

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
8° Programme de mise en forme pour adulte a) d'une durée de huit semaines	1 fois par semaine	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	40 \$
		Résident de 65 ans ou plus	20 \$
		Non-résident	60 \$
	2 fois par semaine	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	60 \$
		Résident de 65 ans ou plus	30 \$
		Non-résident	90 \$
	3 fois par semaine	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	80 \$
		Résident de 65 ans ou plus	40 \$
		Non-résident	120 \$
	4 fois par semaine	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	100 \$
		Résident de 65 ans ou plus	50 \$
		Non-résident	150 \$

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
b) d'une durée de 10 semaines	1 fois par semaine	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	50 \$
		Résident de 65 ans ou plus	25 \$



		Non-résident	75 \$
2 fois par semaine		Résident de 18 ans à moins de 65 ans	75 \$
		Résident de 65 ans ou plus	37,50 \$
		Non-résident	113 \$
3 fois par semaine		Résident de 18 ans à moins de 65 ans	100 \$
		Résident de 65 ans ou plus	50 \$
		Non-résident	150 \$
4 fois par semaine		Résident de 18 ans à moins de 65 ans	125 \$
		Résident de 65 ans ou plus	62,50 \$
		Non-résident	187,50 \$

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif	
c) d'une durée de 11 semaines	1 fois par semaine	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	50 \$	
		Résident de 65 ans ou plus	25 \$	
		Non-résident	75 \$	
	2 fois par semaine		Résident de 18 ans à moins de 65 ans	75 \$
			Résident de 65 ans ou plus	37,50 \$
			Non-résident	112,50 \$
	3 fois par semaine		Résident de 18 ans à moins de 65 ans	100 \$
			Résident de 65 ans ou plus	50 \$
			Non-résident	150 \$
	4 fois par semaine		Résident de 18 ans à moins de 65 ans	125 \$

		Résident de 65 ans ou plus	62,50 \$
		Non-résident	187,50 \$

<<

	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
--	------------------------------------	-----------	-------

Service ou bien offert			
d) d'une durée de 12 semaines	1 fois par semaine	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	60 \$
		Résident de 65 ans ou plus	30 \$
		Non-résident	90 \$
	2 fois par semaine	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	90 \$
		Résident de 65 ans ou plus	45 \$
		Non-résident	135 \$
	3 fois par semaine	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	120 \$
		Résident de 65 ans ou plus	60 \$
		Non-résident	180 \$
	4 fois par semaine	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	150 \$
		Résident de 65 ans ou plus	75 \$
		Non-résident	225 \$

»;

4° l'insertion, après le paragraphe 9°, du suivant :

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
9.1° Entraînement pour adulte d'une durée de huit semaines	1 fois par semaine	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	60 \$
		Résident de 65 ans ou plus	30 \$
		Non-résident	90 \$
	2 fois par semaine	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	90 \$
		Résident de 65 ans ou plus	55 \$

		Non-résident	145 \$
--	--	--------------	--------

».

**3.** L'article 5.4 de ce règlement, édicté par l'article 1 du Règlement R.A.8V.Q. 54, est modifié par :

1° l'insertion, après le paragraphe 11°, des suivants :

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
11.1° Gymnastique récréative dans le district Val-Bélair d'une durée de six semaines	1 fois par semaine	Résident de 5 ans à 11 ans	34 \$
		Non-résident de 5 ans à 11 ans	57,38 \$
	2 fois par semaine	Résident de 5 ans à 11 ans	63 \$
		Non-résident de 5 ans à 11 ans	105 \$
11.2° Gymnastique récréative dans le district Val-Bélair d'une durée de 11 semaines	1 fois par semaine	Résident de 5 ans à 11 ans	63 \$
		Non-résident de 5 ans à 11 ans	105 \$

»;

2° l'insertion, après le paragraphe 15°, des suivants :

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
15.1° Cours de patin à roues alignées pour les enfants de 4 ans à 6 ans dans le district de Cap-Rouge	3 heures	Résident	20 \$
		Non-résident	33 \$

15.2° Cours de patin à roues alignées pour les enfants de 7 ans à 14 ans dans le district de Cap-Rouge	4,5 heures	Résident	28 \$
		Non-résident	46,50 \$
15.3° Cours de patin à roues alignées pour adulte dans le district de Cap-Rouge	4,5 heures	Résident de moins de 18 ans à moins de 65 ans	38 \$
		Résident de 65 ans ou plus	19 \$
		Non-résident	57 \$

»;

3° l'addition des paragraphes suivants :

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
19° Cours de mini-tennis dans le district de Cap-Rouge	4 heures	Résident	38 \$
		Non-résident	63 \$
	6 heures	Résident	49 \$
		Non-résident	81 \$
20° Cours de tennis junior débutant et intermédiaire dans le district de Cap-Rouge	6 heures réparties sur deux semaines	Résident	49 \$
		Non-résident	81 \$
	6 heures réparties sur quatre semaines	Résident	49 \$
		Non-résident	81 \$
21° Cours de tennis junior avancé dans le district de Cap-Rouge	6 heures	Résident	54 \$
		Non-résident	90 \$

22° Cours de tennis adulte débutant et intermédiaire dans le district de Cap-Rouge	6 heures	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	78 \$
		Résident 65 ans ou plus	39 \$
		Non-résident	117 \$
23° Cours de tennis adulte avancé dans le district de Cap-Rouge	6 heures	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	84 \$
		Résident 65 ans ou plus	42 \$
		Non-résident	126 \$

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
24° Cours de mini-tennis dans les districts Champigny et Chauveau	4 heures	Résident	38 \$
		Non-résident	63 \$
	6 heures	Résident	49 \$
		Non-résident	81 \$
25° Cours de tennis junior débutant et intermédiaire dans les districts Champigny et Chauveau	6 heures réparties sur deux semaines	Résident	49 \$
		Non-résident	81 \$
	6 heures réparties sur quatre semaines	Résident	49 \$
		Non-résident	81 \$
26° Cours de tennis junior avancé dans les districts Champigny et Chauveau	6 heures	Résident	54 \$
		Non-résident	90 \$
27° Cours de tennis adulte débutant et intermédiaire dans les districts Champigny et Chauveau	6 heures	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	78 \$

		Résident 65 ans ou plus	39 \$
		Non-résident	117 \$
28° Cours de tennis adulte avancé dans les districts Champigny et Chauveau	6 heures	Résident de 18 ans à moins de 65 ans	84 \$
		Résident 65 ans ou plus	42 \$
		Non-résident	126 \$

».

4. L'article 5.5 de ce règlement, édicté par l'article 1 du Règlement R.A.8V.Q. 54, est modifié par l'addition des paragraphes suivants :

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
5° Location d'un terrain de baseball	Sans éclairage	Tous	25 \$/heure
	Avec éclairage	Tous	30 \$/heure
	Sans éclairage	Ligue privée avec contrat de location de 10 semaines et plus	20 \$/heure
	Avec éclairage	Ligue privée avec contrat de location de 10 semaines et plus	25 \$/heure
		Organisme reconnu	Gratuit
6° Location d'un terrain de tennis	a) Réservation d'un court	Résident	Gratuit
		Non-résident	5 \$/personne/heure
	b) Réservation de quatre courts	Tournoi	40 \$/heure
		Organisme reconnu	Gratuit
7° Location des piscines extérieures	a) Sans sauveteur	Résident	30 \$/heure
		Non-résident	45 \$/heure
	b) Service de sauveteur	Résident	15 \$/heure par sauveteur

		Non-résident	22,50 \$/heure par sauveteur
--	--	--------------	------------------------------

».

**5.** L'article 12.2 de ce règlement, édicté par l'article 1 du Règlement R.A.8V.Q. 12, est modifié par :

1° l'addition du paragraphe suivant :

«

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
5° Service du Programme Vacances – été – pour les années 2006 et suivantes, dans les districts Champigny et Chauveau	Camp de jour pour une durée de 7 semaines	Résident de 4 ans à 12 ans	35 \$/semaine
		Non-résident de 4 ans à 12 ans	53 \$/semaine
	Camp, Club Ados, pour une durée de 3 semaines	Résident	105 \$/camp
		Non-résident	158 \$/camp
	Camp, Club Ados, pour une durée de 4 semaines	Résident	140 \$/camp
		Non-résident	210 \$/camp
	Camp apprentis, pour une durée de 5 semaines minimum	Résident	5 \$/semaine
		Non-résident	8 \$/semaine

».

**6.** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.



## **Avis de motion**

*Je donne avis qu'à une prochaine séance, il sera présenté un règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement Laurentien sur la tarification de biens et de services et les autres frais afin de prescrire la tarification estivale de toutes les activités de loisirs offertes par l'arrondissement.*

*Dispense de lecture de ce règlement est demandée puisque tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement.*